

La Direction générale de l'armement (DGA) a prononcé la qualification de la nouvelle version du VBCI le 24 septembre 2014. Cette nouvelle version affiche un poids total autorisé en charge (PTAC) de 32 tonnes, contre 29 tonnes pour la version initiale. L'augmentation du PTAC permet de répondre aux menaces les plus dures des théâtres d'opération de l'armée de Terre avec l'amélioration de la protection du véhicule (augmentation de la protection contre les mines, les IEDs, les roquettes, etc.), mais aussi de préserver l'évolutivité du véhicule et de permettre son adaptation aux besoins futurs.

La qualification est le résultat d'essais indispensables pour garantir la sécurité et les performances du véhicule. Ainsi, pendant 18 mois, les prototypes 32 tonnes ont franchi de nombreux obstacles et parcouru les pistes spéciales de la DGA, sablonneuses de Biscarosse, boueuses de Coëtquidan et Fontevraud, rocailleuses de Canjuers, enneigées de Valloire.

Le VBCI a été projeté en Afghanistan et au Liban en 2010, au Mali en début d'année 2013 et en République centrafricaine en 2014 où il a à chaque fois parfaitement rempli les missions qui lui étaient assignées à la grande satisfaction des troupes engagées.

Crédit photo : Stéphane Gaudin / Theatrum Belli (2012)